

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie - Constantine: 10 fr. par an  
France et Etranger 12 francs

## La Banque de l'Algérie et sa circulation fiduciaire dans la Régence

Il y a quelque temps paraissait simultanément dans la « Dépêche » et le « Petit Matin » une note sur la circulation fiduciaire dans la Régence que nous tenons à reproduire en l'accompagnant de quelques commentaires nécessaires :

Au moment, où dans le monde entier les questions intéressant la circulation des billets de banque sont à l'ordre du jour, il a paru opportun d'indiquer le régime de cette circulation en Tunisie.

C'est la Banque de l'Algérie qui, seule a le droit d'émettre des billets de banque dans la Régence.

Elle a été autorisée par un décret de S.A. le Bey du 8 janvier 1904 et un décret de M. le Président de la République Française du 7 mai suivant, à créer des établissements en Tunisie et à émettre des billets payables au porteur et à vue, ayant le cours légal et un pouvoir libératoire illimité dans la Régence.

Cet établissement financier a réalisé son installation en Tunisie, par l'ouverture de sa succursale de Tunis et de ses bureaux auxiliaires de Bizerte, Sousse et Sfax et par la mise en circulation de billets de 1.000 fr., 500 fr., 100 fr., 50 fr., 20 fr. et 5 fr.; l'émission des coupures de cette dernière quotité a été autorisée par le décret de S.A. le Bey, du 1<sup>er</sup> août 1914, qui a imposé le cours forcé dans la Régence aux billets de la Banque de l'Algérie.

Les coupures précitées sont revêtues d'une estampille, indiquant qu'elles ont été émises pour circuler sur le territoire de la Tunisie mais dans la pratique tous les billets de la Banque de l'Algérie, qu'ils soient ou non revêtus de cette marque particulière, sont admis dans la circulation tunisienne. Celle-ci comprend donc des coupures, en quantité faible, il est vrai, provenant de la circulation algérienne et des coupures présentant l'estampille « Tunisie »

On rencontre aussi dans la circulation fiduciaire de la Régence, des coupures de diverses quotités émises par la Banque de France, car bien que les billets de la Banque de l'Algérie aient seuls, comme il a été rappelé ci-dessus, cours légal dans la Régence, cette dernière institution d'émission a toujours admis une certaine tolérance dans la circulation des coupures françaises en Tunisie. Elle a même pris l'engagement de remettre à toute personne partant pour la France et à concurrence de 3.000 francs des billets de la Banque de France en échange de ses propres billets.

A quoi rime cette publication qui n'apprend rien qu'on ne sache ?

A-t-on voulu nous faire savoir au moment où la Banque de l'Algérie va procéder à une émission supplémentaire de 400 millions qui a provoqué une avance de près de 2.000 francs sur ses titres que ses billets ont cours forcé ?

Personne ne l'ignore mais ce que l'on aimerait savoir c'est la quantité exacte de billets portant l'estampille « Tunisie » qui circulent dans la Régence.

Le bilan de chaque mois publié dans de trop rares journaux tunisiens, alors qu'il paraît dans les plus infimes feuilles d'Algérie, est muet sur ce chapitre. Il nous donne en bloc la quantité de billets en circulation en Algérie-Tunisie ce qui est manifestement insuffisant.

La Banque de l'Algérie ayant des conventions avec l'Algérie et la Tunisie devrait avoir deux bilans : un pour l'Algérie et l'autre pour la Tunisie ou tout au moins un bilan détaillé de façon à ce qu'on puisse voir un peu clair dans ses opérations tunisiennes.

Au point de vue bancaire d'Etat s'entend-nous sommes moins partagés que le Maroc qui avec sa Banque d'Etat propre sait à quoi s'en tenir avec elle.

D'après les dernières statistiques, le montant des billets de la Banque

d'Etat du Maroc en circulation pendant l'année 1925 s'est élevé à 280.104.630 fr.

Par contre, l'actif de la Banque accusait il y a un an, une encaisse métallique or et argent de 44.241.279 fr.; des disponibilités en or de 11.571.485 fr. et une encaisse de garantie en monnaie française de 50 millions de francs.

Serait-ce trop demander à la Banque de l'Algérie de nous fournir des précisions un peu moins générales qui nous fassent moins regretter d'être liés à elle pour de longues années à courir ?

Nous disons à dessein « moins regretter » car elle peut se vanter de nous en avoir fait voir de grises depuis que nous avons l'ineffable bonheur de la posséder.

### BULLETIN

#### Des recrues indésirables

##### On naturalise maintenant des faillis !!!

Nul mieux que nous ne se réjouit de l'application large et généreuse de la loi Morinaud sur la naturalisation, mais, par grâce, que la générosité ne dégénère pas en prodigalité en faveur de ceux à qui leur casier moral, judiciaire et commercial devrait interdire sans pitié l'entrée dans la grande famille française.

Quand nous voyons par exemple tel commerçant dont le nom s'étale chaque semaine au « Journal Officiel tunisien » à la rubrique des « faillis » nous ne pouvons que déplorer la légèreté avec laquelle on a accueilli un candidat dont le moins que l'on puisse dire c'est qu'il ne rehausse guère le prestige du nom français.

Pour nous, il y a malchance, un commerçant malchanceux, victime ou non de la crise, qui échoit au tribunal de commerce, ne saurait être admis dans la grande famille française, du reste, il faut produire un casier judiciaire vierge pour bénéficier de cette faveur si non de cet honneur.

Nous en appelons de la Chancellerie mal informée à la Chancellerie mieux informée qui doit reprendre le dossier, examiner, si nos dires sont exacts et dans l'affirmative revenir sur sa décision en retirant le bénéfice de la naturalisation au commerçant malchanceux qui a pu choir au tribunal de commerce après le dépôt de sa demande de naturalisation.

Si la France a le plus grand intérêt à voir augmenter le nombre de ses nationaux encore faut-il que ceux-ci soient dignes de cet honneur.

Et malheureusement on constate qu'il y en a passablement qui ne le sont guère car l'amour de la France n'entre pour rien dans leur décision... aussi faudrait-il n'accorder la naturalisation qu'avec la plus grande circonspection.

## M. François Portelli Chevalier de la légion d'honneur

### Une croix bien placée

C'est celle qui vient d'être attribuée à notre excellent confrère et vieil ami, M. François Portelli, Président du Syndicat des mines du Djebel Trozza et directeur du « Journal de Tunis »

La personnalité de notre confrère est trop connue en Tunisie pour que nous la présentions à nos lecteurs néanmoins on nous permettra de nous attarder un instant sur les mérites du nouveau chevalier qui reçoit la récompense d'un labeur immense, d'une activité prodigieuse et d'un dévouement sans borne aux intérêts du pays qui s'est manifesté voici quelque double décennie d'années lorsqu'il créa sa compagnie de bateaux à vapeur qui rendit les plus grands services au pays en provoquant un abaissement notable du fret jusque là si élevé que les colons n'avaient plus aucun intérêt à exporter leurs céréales, le bénéfice étant réduit au strict minimum pour ainsi dire nul; les oléiculteurs bénéficièrent aussi très largement du nouveau service qui aurait dû être

soutenu plus qu'il ne l'a été, néanmoins le but était atteint, la leçon avait portée, les compagnies ayant compris, la nouvelle compagnie n'avait plus qu'à disparaître, laissant au temps le soin de faire regretter sa disparition.

Le « Trozza » dont il a fait un modèle d'exploitation, nos confrères qui sont allés le visiter ne nous démentiront pas, a transformé une région jusqu'alors aride et stérile.

Il en tire, certes, des bénéfices mais le pays en profite aussi largement par les redevances et les impôts de toute nature qu'il verse au fisc ainsi que la population d'un millier d'âmes qu'il emploie sur ses chantiers.

Quant à son dévouement à la chose publique nul ne saurait le contester. il est là probant.

La main largement ouverte, aucune infortune, aucun appel quels qu'ils soient, ne le laissent indifférent.

Dans le domaine journalistique il défend avec ardeur la politique française et républicaine du protectorat, ce qui ne l'empêche pas, à l'occasion, de dire des vérités qu'il croit justes et nécessaires.

Tous ses co-frères, sans en excepter un seul, désiraient lui voir octroyer la légion d'honneur qui vient couronner son œuvre et récompenser son activité prodigieuse.

C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui.

Nous sommes heureux de lui adresser nos plus affectueuses et confraternelles félicitations

## Echos et Nouvelles

### Le résident général à Sfax

Nous avons beau nous creuser la tête nous n'arrivons pas à comprendre le but du séjour du résident général à Sfax. Qui nous l'expliquera ?

### Le nouveau délégué à la résidence générale

M. Bonzom, ministre de France à Téhéran, qui est appelé à recueillir la succession de M. de Castillon St-Victor est le fils, croyons-nous, d'un médecin-vétérinaire d'Algérie très connu qui collaborait à de nombreux journaux où il donnait des articles agricoles très intéressants.

Sa nomination prouve que les algériens savent se faire une place dans la haute administration car avec lui on relève, parmi les gouverneurs des colonies, les noms de MM. Carde, Richard et Lapalud, il y a aussi des préfets et des secrétaires généraux de préfecture sans compter passablement de sous-préfets.

### Une famille de légionnaires

C'est celle de notre excellent ami M. le Colonel Félici qui compte six frères dont quatre ont des grades divers dans la légion d'honneur: commandeur, officier et deux chevaliers, les deux derniers frères auront sans doute leur tour comme leurs aînés.

Le dernier nommé est directeur des Contributions directes à Constantine où sa nomination a été particulièrement bien accueillie.

### Les Courses ont fêté M. A. Gaudiani

Les Courses de Tunis ont fêté, il y a quelques jours, la décoration de M. Antoine Gaudiani, récemment promu officier de la Légion d'honneur.

Un apéritif d'honneur a été offert au Tunisia-Palace, où plus de deux cents personnes s'étaient réunies.

Des discours élogieux ont été prononcés par le Colonel Félici et par M. Constantin aux quels le récipiendaire a répondu très touché de la manifestation de ses compatriotes de l'île de Beauté

### Dans les Banques

Nous apprenons avec plaisir que M. Hollier, sous-directeur de la Société Générale à Tunis, vient d'être nommé directeur de l'Agence de cette banque à Casablanca.

Les très nombreuses amitiés que par sa courtoisie et son amabilité M. Hollier a su acquérir à Tunis se joindront à nous pour le féliciter vivement de ce brillant avancement.

C'est M. Aulagnier, de l'Agence de la Société Générale de Berlin, qui a été désigné pour le remplacer.

### Le procès du « Libéral »

Tout d'abord nous confessions à notre honte que nous n'avons pas lu l'article du « Libéral » qui a donné lieu aux poursuites pour délit de fausse nouvelle, mais tout de même six mois de prison et 1000 francs d'amende au gérant et à l'auteur de l'article, même par défaut, nous paraissent excessifs.

Ce que nous savons des événements de Syrie, et « Excelsior » s'est chargé récemment de nous l'apprendre, c'est que la répression fut impitoyable aussi le gouvernement n'a pas hésité à relever le général Sarrail qui avait eu la main un peu lourde.

Il est vrai que son successeur M. de Jouvenel qui était arrivé en Syrie avec un rameau d'oliviers à la main a dû bientôt le changer pour des armes plus efficaces.

Ce qui justifierait dans une certaine mesure la conduite de l'ancien haut-commissaire.

Rappelons à propos des poursuites du « Libéral » que la « Petite Tunisie » fut aussi poursuivie pour délit de fausse nouvelle, condamnée à Tunis et acquittée à Alger, malgré l'absence des intimés... ce qui prouve que ce genre de délit est difficile à établir quand le tribunal entend juger le fait et non l'intention.

### La croix de M. F. Portelli fêtée au Racing-club

LE RACING-CLUB a fêté au Tunisia-Palace la croix de son président

Des discours ont été prononcés par le vice-président, M. Seguin, par M. Sebaut par M. Guenard et enfin par M. Portelli. Belle fête pleine de cordialité qui a dû aller au cœur du récipiendaire.

### Nos sportifs en France

M. François Eysermann vient de rapporter dimanche dernier la course de côte de Bormes, près d'Hyères, réussissant le meilleur temps de la journée et battant le record de la côte.

### A la Chambre mixte du Centre

Cette compagnie vient de renouveler son bureau pour 1926, ont été élus :

Président : M. Gouttenoire ; vice-présidents : MM. Diacono et Daninos ; secrétaire : M. Leroy ; trésorier : M. Vassalo.

### Félicitations.

### Dans la légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la légion d'honneur de notre excellent confrère parisien M. H. Mounier directeur des importantes revues « Le Phosphate » et de « l'Industrie Chimique »

Nous lui adressons nos plus confraternelles félicitations.

### Un grand mariage musulman

On a célébré à la grande mosquée de Sidi Mahrés le mariage de la fille du caïd de Bizerte, notre ami, Si Bel Khodja avec Si Mahmoud Tabet, interprète à la direction générale de l'intérieur.

Cette cérémonie avait réuni les plus hautes personnalités du monde musulman.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur et aux parents nos félicitations.

### Le tourisme est peu actif

Cela tient sans doute à l'épidémie de variole qui sévit en Algérie.

On aime peu voyager dans un pays où l'on risque d'attraper une maladie qui peut vous envoyer ad patres

Et la Tunisie en subit le contre-coup car on ne vient pas en Afrique du Nord sans visiter l'Algérie.

### Le « Nord-Africain »

C'est le titre du bulletin du comité de propagande et d'action pour l'Afrique du Nord qui vient de paraître à Paris sous la direction de M. Sabatier, ancien président des Délégations financières d'Algérie et le haut patronage de M. le Président de la République.

Nous souhaitons à M. Sabatier le plus franc succès pour l'œuvre qu'il a entreprise et dont ne peut que profiter la Tunisie qui est représentée dans le comité par M. M. le Résident Général, Desportes, président de la Chambre de Commerce, Jules Saurin, président des Fermes Françaises et de Waren, député, président de l'association agricole de Tunisie.

## Paul Bourde monté en épingle par Pierre Mille Qui l'eût cru ?

M. Pierre Mille raconte l'histoire tunisienne à sa façon quand il prétend que son frère fut avec de Carnières un des créateurs de la « Tunisie Française ». D'abord le journal de l'époque s'appelait la « Tunisie » et son créateur était un avocat du nom de Grégoire qui l'abandonna quelques mois après sa création à de Carnières qui pour faire face aux dépenses, bien minimes cependant, d'impression, d'un gérant, d'un bureau et d'une allocation cent-cinquante francs par mois pour ses frais - M. de Carnières n'était pas riche et ne s'en cachait point - groupa autour de lui quelques amis qui versèrent une cotisation minime de 30 francs par mois.

Parmi eux, il y avait Bonneau du Martray, le Ct Marchand, Aubé, Brolemann et Bontoux, propriétaires du domaine de Mégrine, et quelques autres dont les noms nous échappent, car il y a de cela près de quarante ans. Il se peut très bien que son frère et son associé Laurans aient fait partie du groupe car les colons avaient tous quelque chose à réclamer.

Nous ne nous souvenons pas d'avoir jamais lu dans la « Tunisie » un article de polémique signé Mille, qui était d'un tempérament plutôt calme, avec qui nous entretenions les meilleures relations en raison de notre parenté lointaine, mais parenté tout de même, avec son associé Laurans qui nous avait mis en rapport dès notre arrivée en Tunisie.

Et puis tous les français se connaissaient à l'époque, car nous n'étions pas très nombreux, c'était le bon temps, la vie libre et large, à peu de frais, puisque de Carnières se contentait d'une très modeste allocation de cent sous par jour.

Ceci dit, nous regrettons vivement que le brillant écrivain se soit dérangé pour venir faire le panégyrique de Paul Bourde qui est loin d'avoir laissé dans le pays un souvenir mémorable sinon parmi les bénéficiaires des terres sialon-cédées aux amis et aux parlementaires influents qui en désiraient.

Gustave Téry, Rouest et Raymond Colrat se sont du reste chargés de démolir la réputation d'intégrité de M. Paul Bourde, soi-disant désintéressé et détaché des biens de ce monde, que M. Massicault avait appelé près de lui pour diriger l'Agriculture et les Contrôles Civils pour le récompenser de son concours très efficace en faveur de la réforme douanière réclamée par la Tunisie agricole et votée par le parlement, qui admettait en franchise en France nos produits agricoles jusqu'alors soumis aux taxes appliquées aux pays étrangers.

Puisque M. Pierre Mille nous y a contraints nous allons remettre les choses au point en reproduisant l'article de « l'Œuvre » du 11 mai 1911 dont nous avons parlé dans notre précédent numéro. On y verra qu'il eût mieux valu laisser dans l'ombre la mémoire d'un homme qui n'a pas précisément laissé un très bon souvenir dans le pays et la preuve c'est qu'il a quitté le pays pour aller à Madagascar parce que sa situation était devenue difficile à Tunis...

Si si Brahim Siala dont nous parlions n'a pas poursuivi la revendication de son bien c'est parce que Paul Bourde qui devait être renseigné lui dit : « Si tu as des droits à faire valoir adresse-toi au bey, j'agis en son nom »

Plein de respect pour son souverain, il se tut et M. Bourde garda le gâteau et en distribua des tranches aux amis dont il devint l'associé de quelques-uns. Ecce homo.

Et maintenant laissons parler « l'Œuvre » un des journaux auxquels collabore M. Pierre Mille :

(à suivre)

## Le Rhum Chauvet

Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils 19, rue du Maroc, Tunis Tél. 0,95



La femme d'aujourd'hui ressemble à celle du Directoire

Notre excellent confrère M. Charles Chiarisolo vaticinait il y a quelques jours contre la femme d'aujourd'hui dans son excellent journal la « Gazette Franco-Britannique » de Paris :

« En attendant la culbute finale et totale, Paris s'amuse follement, et la démenche féminine l'emporte de beaucoup sur l'imbécillité du sexe qui vote et est astreint au service militaire. Ces dames ont adopté la même toilette, à tous les âges et dans toutes les conditions sociales. De plus en plus dévêtues, les seins comprimés, le ventre en avant, les yeux sexagénaires et fillettes à peine nubiles, nuques ravées et rouflaquettes aplaties sur les tempes, un sourire équivoque à leurs lèvres peintes, s'adonnent à la danse éperdue. Si le dernier mot de la mode nouvelle consiste à atteindre le sommet de l'indécence ou, plus simplement, de la cochonnerie, ce but est atteint et même dépassé. Rien ne distingue plus la femme honnête, ou supposée telle, de la grue professionnelle. Il faut les voir toutes, dans les lieux publics, assises de telle façon, avec leurs jupes exagérément courtes, les jambes plus ou moins croisées, mais disposées de manière à ce que le monsieur d'en face puisse se repaître du spectacle de leur T.D.C. jusqu'aux ovaires. On se dirait dans une clinique... »

Cette silencieuse invitation au voyage trouve peu de rebelles.

Tout de même !

Et sur le même sujet :

M. Herriot, l'autre semaine, dans un discours s'écriait : « Nous avons en France le luxe le plus insolent qu'on ait vu depuis le Directoire ! »

Il s'agissait évidemment du luxe des femmes.

Et Léon Vibert écrivait dans le « Savoyard de Paris »

« Sous le Directoire, en effet, ce temps lointain d'après guerre, de nouveaux riches, de hauts salaires, de denrées rares, de monnaie dépréciée, on ne songeait qu'au plaisir, libéré de la mort, on se ruait à la fête. »

La mascarade était partout. Dans la rue, où tout le monde vivait, les modes étaient si libres qu'elles semblaient vraiment n'être qu'un prétexte à se déshabiller.

Dans les salons ce penchant s'accroissait encore plus. Mme Humelin, la « femme sans chemise », la gorge découverte, les bras encadrés de diamants portait pour tout vêtement, dit Ch. de Constant, un chiffon de gaze clair.

Dans les jardins à spectacles, les bals publics, les théâtres, le déshabillé de venait total. Le bal de Richelieu montrait « l'arche des robes transparentes ». Dans les théâtres figuraient sur la scène « deux cents jeunes femmes »

belles de jeunesse, de fraîcheur et de nudité, décolletées, dépouillées, des bagues aux ongles. « C'est un spectacle, ajoute le témoin, qu'on ne reverra jamais plus ». Constant était mauvais prophète.

Pis encore. Imaginez qu'en ce siècle sans vergogne une véritable frénésie de dames emportait Paris en tourbillon, sous le sceptre à tête de folie de Thérèse Tallien, reine de la beauté.

Aujourd'hui ressemble singulièrement à cette époque du Directoire, mais quand on voit que l'économie ne sert à rien, que le ministre des Finances vous prend tout ce qu'on n'a pas su dépenser on aurait bien tort de mettre « ses ronds à gauche », pour parler comme à Montmartre.

P. L. M.

La Cie P. L. M. met en vente un certain nombre d'affiches illustrées représentant les sites les plus beaux des régions desservies par son réseau.

Ces affiches sont signées des Maîtres tel que : Lacaze, Roger Broders, Géo d'Orival, Roger Soubise, J. de la Nézière Hugo d'Alésit sont mises en vente aux Services Commerciaux de la Cie P. L. M. 3 Rue Dumont d'Urville à ALGER au prix de 4 et 5 francs.

Envoi de la liste sur demande.

**ANIS BERGER**

Apéritif anisé

Ets Claude Berger et Cie. — Marseille

Le lait est le plus concentré riche suisse en crème

**BERNA**

C'est le plus cher mais le meilleur

Dépositaires : 3 rue des Belges — Tunis

**Raymond Valensi**

INGÉNIEUR ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Dépôt de Machines Agricoles

41, Rue Al Djazira

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz MAUD

Madame Maud Euvé Hyères (Var)

Demandez partout les apéritifs-Licari

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Administration des Habous

AVIS

ECHANGE & CONSTITUTION EN BAZEL

1. Quarante-trois pieds d'oliviers revenant à la fondation habous de Mesjed sidi Soliman, à Sousse, sis à l'endroit dit « Hemadet el-Ghali », près d'Er-Riadh, forêt de Souisse.

Mise à prix : 3.100 fr. 50

2. La moitié d'une maison revenant à la fondation habous de la Mosquée Hanéfite de Sousse, en co-propriété à l'indivis avec la dame Néfissa, fille de feu Mohamed el Kaoui Es-Soussi, et sise rue de la Municipalité n° 32

Mise à prix : 6.000 francs

3. Une boutique, habous de la grenade, à Sousse.

Situation de l'immeuble : Rue des Bouchers, numéro 2, à Sousse.

Mise à prix : 220 frs.

4. Une parcelle divisée en deux lots, d'une superficie approximative de huit mille neuf cent vingt-cinq mètres carrés cinquante, avec une chambre et un water-closet sise sur la route de la Corniche, au nord de Sousse.

Mise à prix : Deux mille sept cent quatre-vingt six francs par an, ci 2780fr.

5. Une maison, habous de la grande mosquée à Sousse sise 24 rue sidi Amor à Sousse

Mise à prix : 300 fr.

6. Une maison sise rue Sidi Ba Azizi à Sousse.

Mise à prix : 350 fr.

7. Une maison et un magasin, habous de l'abreuvoir des animaux sis rue Sidi Ba-Azizi à Sousse

Mise à prix : 300 fr.

8. Une maison, un appartement et un magasin, habous Mohamed ben Chabane el Djerbi situés rue El Ghoula n° 28 à Sousse.

Mise à prix : 1100 fr.

9. Une boutique, habous de la grenade à Sousse.

Sise rue des Bouchers N° 4 à Sousse.

Mise à prix : 100 fr.

La Djemaia donne avis au public que, le jeudi 11 février prochain, il sera procédé, à 9 heures du matin, à la Niabat des Habous, à Sousse, par la voie d'enchères publiques, à l'échange des deux premiers immeubles indiqués ci-dessus et à l'enzel des sept immeubles restant.

Le naib de Sousse est chargé de faire visiter les immeubles.

Il appartient à tout amateur du tout ou partie de ces immeubles de se présenter au jour et heure indiqués ci-dessus.

Pour de plus amples renseignements, l'on est prié de s'adresser soit à la Niabat de Sousse ou au Bureau Foncier, n° 28 de l'Administration des Habous, à Tunis

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

**Korboous**

Saison du 15 Novembre au 15 Avril

Tarifs :

GRAND HOTEL DES THERMES

Chambre à partir de 14 francs. Éclairage électrique compris.

Repas par petites tables. Petit déjeuner dans la salle à manger : 3 fr. 50 ; dans les appartements : 4 fr. Déjeuner : 12 francs. Dîner : 12 francs, sans vin. Pension comprenant chambre, petit déjeuner, déjeuner, dîner, vin non compris, à partir de 35 francs par jour.

HOTEL DES SOURCES

Chambre à partir de 8 francs. Éclairage électrique compris.

Repas par petites tables. Petit déjeuner dans la salle à manger : 3 francs, dans l'appartement : 3 fr 50. Déjeuner : 10 francs. Dîner : 10 francs, sans vin. Pension comprenant chambre, petit déjeuner, déjeuner, dîner, vin non compris, à partir de 26 francs.

Les prix de pension ne sont faits que pour un séjour de sept jours au moins.

Transports par autocars tri-hebdomadaires, les mardis, jeudis et dimanches quotidiens du 15 Janvier au 14 Avril.

Prix : aller ou retour, 12 fr. aller et retour, 22 fr. Rue de Naples 50.

**PHARMACIE BLOCH**

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira

**BLOCH Léon Fils**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Téléphone 553

Administration des Habous

Avis

Appartement n° 5 au deuxième étage de l'immeuble n° 4, rue Zarkoun à Tunis

L'Administration des Habous à l'honneur de porter à la connaissance du Public que le 2 Chaâbane 1344, correspondant au 15 Février 1925, à 10 heures du matin, il sera procédé, au siège de la Djemaia, 55, rue de l'Eglise, à Tunis, à la location par voie de tirage au sort de l'appartement désigné ci-dessus. Toute personne désireuse de prendre part à cette location, est priée de se présenter à la Djamaia à la date sus-indiquée.

Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau Foncier n° 28 à la Djamaia ou à l'Oakil des Halous Collectifs au Bureau n° 20-22 de la même administration.

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

Administration des Habous

Avis

Appartement n° 5 au deuxième étage de l'immeuble n° 4, rue Zarkoun à Tunis

L'Administration des Habous à l'honneur de porter à la connaissance du Public que le 2 Chaâbane 1344, correspondant au 15 Février 1925, à 10 heures du matin, il sera procédé, au siège de la Djemaia, 55, rue de l'Eglise, à Tunis, à la location par voie de tirage au sort de l'appartement désigné ci-dessus. Toute personne désireuse de prendre part à cette location, est priée de se présenter à la Djamaia à la date sus-indiquée.

Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau Foncier n° 28 à la Djamaia ou à l'Oakil des Halous Collectifs au Bureau n° 20-22 de la même administration.

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

**LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillel-Will et 17, Rue Laffite - Paris

S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICHI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

**Aux Armes & Munitions de France**

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

**TAIEB ELLAMTI - SOUSSE**

Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

**- RESTAURANT DU JAPON -**

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

7, Rue Amilcar — TUNIS

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFFÉ de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL

**PELLET César, Agent**

DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE T. Tunis

L'huile qui graisse le plus

**« Vacuum Mobiloil »**

Marque « GARGOYLE »

**Maison A. MODIGLIANI**

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télég. Import-Tunis Téléphone : 0.74

**Société Générale**

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence

Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Gardé de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — BILLETS et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

**G<sup>de</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE**

**G. & E. LICARI**

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

**Spécialité d'Amer et de Fernet Licari**

Orlécompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Administration des Habous

AVIS

ECHANGE & CONSTITUTION EN BAZEL

1. Quarante-trois pieds d'oliviers revenant à la fondation habous de Mesjed sidi Soliman, à Sousse, sis à l'endroit dit « Hemadet el-Ghali », près d'Er-Riadh, forêt de Souisse.

Mise à prix : 3.100 fr. 50

2. La moitié d'une maison revenant à la fondation habous de la Mosquée Hanéfite de Sousse, en co-propriété à l'indivis avec la dame Néfissa, fille de feu Mohamed el Kaoui Es-Soussi, et sise rue de la Municipalité n° 32

Mise à prix : 6.000 francs

3. Une boutique, habous de la grenade, à Sousse.

Situation de l'immeuble : Rue des Bouchers, numéro 2, à Sousse.

Mise à prix : 220 frs.

4. Une parcelle divisée en deux lots, d'une superficie approximative de huit mille neuf cent vingt-cinq mètres carrés cinquante, avec une chambre et un water-closet sise sur la route de la Corniche, au nord de Sousse.

Mise à prix : Deux mille sept cent quatre-vingt six francs par an, ci 2780fr.

5. Une maison, habous de la grande mosquée à Sousse sise 24 rue sidi Amor à Sousse

Mise à prix : 300 fr.

6. Une maison sise rue Sidi Ba Azizi à Sousse.

Mise à prix : 350 fr.

7. Une maison et un magasin, habous de l'abreuvoir des animaux sis rue Sidi Ba-Azizi à Sousse

Mise à prix : 300 fr.

8. Une maison, un appartement et un magasin, habous Mohamed ben Chabane el Djerbi situés rue El Ghoula n° 28 à Sousse.

Mise à prix : 1100 fr.

9. Une boutique, habous de la grenade à Sousse.

Sise rue des Bouchers N° 4 à Sousse.

Mise à prix : 100 fr.

La Djemaia donne avis au public que, le jeudi 11 février prochain, il sera procédé, à 9 heures du matin, à la Niabat des Habous, à Sousse, par la voie d'enchères publiques, à l'échange des deux premiers immeubles indiqués ci-dessus et à l'enzel des sept immeubles restant.

Le naib de Sousse est chargé de faire visiter les immeubles.

Il appartient à tout amateur du tout ou partie de ces immeubles de se présenter au jour et heure indiqués ci-dessus.

Pour de plus amples renseignements, l'on est prié de s'adresser soit à la Niabat de Sousse ou au Bureau Foncier, n° 28 de l'Administration des Habous, à Tunis

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

Administration des Habous

AVIS

ECHANGE & CONSTITUTION EN BAZEL

1. Quarante-trois pieds d'oliviers revenant à la fondation habous de Mesjed sidi Soliman, à Sousse, sis à l'endroit dit « Hemadet el-Ghali », près d'Er-Riadh, forêt de Souisse.

Mise à prix : 3.100 fr. 50

2. La moitié d'une maison revenant à la fondation habous de la Mosquée Hanéfite de Sousse, en co-propriété à l'indivis avec la dame Néfissa, fille de feu Mohamed el Kaoui Es-Soussi, et sise rue de la Municipalité n° 32

Mise à prix : 6.000 francs

3. Une boutique, habous de la grenade, à Sousse.

Situation de l'immeuble : Rue des Bouchers, numéro 2, à Sousse.

Mise à prix : 220 frs.

4. Une parcelle divisée en deux lots, d'une superficie approximative de huit mille neuf cent vingt-cinq mètres carrés cinquante, avec une chambre et un water-closet sise sur la route de la Corniche, au nord de Sousse.

Mise à prix : Deux mille sept cent quatre-vingt six francs par an, ci 2780fr.

5. Une maison, habous de la grande mosquée à Sousse sise 24 rue sidi Amor à Sousse

Mise à prix : 300 fr.

6. Une maison sise rue Sidi Ba Azizi à Sousse.

Mise à prix : 350 fr.

7. Une maison et un magasin, habous de l'abreuvoir des animaux sis rue Sidi Ba-Azizi à Sousse

Mise à prix : 300 fr.

8. Une maison, un appartement et un magasin, habous Mohamed ben Chabane el Djerbi situés rue El Ghoula n° 28 à Sousse.

Mise à prix : 1100 fr.

9. Une boutique, habous de la grenade à Sousse.

Sise rue des Bouchers N° 4 à Sousse.

Mise à prix : 100 fr.

La Djemaia donne avis au public que, le jeudi 11 février prochain, il sera procédé, à 9 heures du matin, à la Niabat des Habous, à Sousse, par la voie d'enchères publiques, à l'échange des deux premiers immeubles indiqués ci-dessus et à l'enzel des sept immeubles restant.

Le naib de Sousse est chargé de faire visiter les immeubles.

Il appartient à tout amateur du tout ou partie de ces immeubles de se présenter au jour et heure indiqués ci-dessus.

Pour de plus amples renseignements, l'on est prié de s'adresser soit à la Niabat de Sousse ou au Bureau Foncier, n° 28 de l'Administration des Habous, à Tunis

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

Administration des Habous

AVIS

ECHANGE & CONSTITUTION EN BAZEL

1. Quarante-trois pieds d'oliviers revenant à la fondation habous de Mesjed sidi Soliman, à Sousse, sis à l'endroit dit « Hemadet el-Ghali », près d'Er-Riadh, forêt de Souisse.

Mise à prix : 3.100 fr. 50

2. La moitié d'une maison revenant à la fondation habous de la Mosquée Hanéfite de Sousse, en co-propriété à l'indivis avec la dame Néfissa, fille de feu Mohamed el Kaoui Es-Soussi, et sise rue de la Municipalité n° 32

Mise à prix : 6.000 francs

3. Une boutique, habous de la grenade, à Sousse.

Situation de l'immeuble : Rue des Bouchers, numéro 2, à Sousse.

Mise à prix : 220 frs.

4. Une parcelle divisée en deux lots, d'une superficie approximative de huit mille neuf cent vingt-cinq mètres carrés cinquante, avec une chambre et un water-closet sise sur la route de la Corniche, au nord de Sousse.

Mise à prix : Deux mille sept cent quatre-vingt six francs par an, ci 2780fr.

5. Une maison, habous de la grande mosquée à Sousse sise 24 rue sidi Amor à Sousse

Mise à prix : 300 fr.

6. Une maison sise rue Sidi Ba Azizi à Sousse.

Mise à prix : 350 fr.

7. Une maison et un magasin, habous de l'abreuvoir des animaux sis rue Sidi Ba-Azizi à Sousse

Mise à prix : 300 fr.

8. Une maison, un appartement et un magasin, habous Mohamed ben Chabane el Djerbi situés rue El Ghoula n° 28 à Sousse.

Mise à prix : 1100 fr.

9. Une boutique, habous de la grenade à Sousse.

Sise rue des Bouchers N° 4 à Sousse.

Mise à prix : 100 fr.

La Djemaia donne avis au public que, le jeudi 11 février prochain, il sera procédé, à 9 heures du matin, à la Niabat des Habous, à Sousse, par la voie d'enchères publiques, à l'échange des deux premiers immeubles indiqués ci-dessus et à l'enzel des sept immeubles restant.

Le naib de Sousse est chargé de faire visiter les immeubles.

Il appartient à tout amateur du tout ou partie de ces immeubles de se présenter au jour et heure indiqués ci-dessus.

Pour de plus amples renseignements, l'on est prié de s'adresser soit à la Niabat de Sousse ou au Bureau Foncier, n° 28 de l'Administration des Habous, à Tunis

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

Administration des Habous

AVIS

ECHANGE & CONSTITUTION EN BAZEL

1. Quarante-trois pieds d'oliviers revenant à la fondation habous de Mesjed sidi Soliman, à Sousse, sis à l'endroit dit « Hemadet el-Ghali », près d'Er-Riadh, forêt de Souisse.

Mise à prix : 3.100 fr. 50

2. La moitié d'une maison revenant à la fondation habous de la Mosquée Hanéfite de Sousse, en co-propriété à l'indivis avec la dame Néfissa, fille de feu Mohamed el Kaoui Es-Soussi, et sise rue de la Municipalité n° 32

Mise à prix : 6.000 francs

3. Une boutique, habous de la grenade, à Sousse.

Situation de l'immeuble : Rue des Bouchers, numéro 2, à Sousse.

Mise à prix : 220 frs.

4. Une parcelle divisée en deux lots, d'une superficie approximative de huit mille neuf cent vingt-cinq mètres carrés cinquante, avec une chambre et un water-closet sise sur la route de la Corniche, au nord de Sousse.

Mise à prix : Deux mille sept cent quatre-vingt six francs par an, ci 2780fr.

5. Une maison, habous de la grande mosquée à Sousse sise 24 rue sidi Amor à Sousse

Mise à prix : 300 fr.

6. Une maison sise rue Sidi Ba Azizi à Sousse.

Mise à prix : 350 fr.

7. Une maison et un magasin, habous de l'abreuvoir des animaux sis rue Sidi Ba-Azizi à Sousse

Mise à prix : 300 fr.

8. Une maison, un appartement et un magasin, habous Mohamed ben Chabane el Djerbi situés rue El Ghoula n° 28 à Sousse.

Mise à prix : 1100 fr.

9. Une boutique, habous de la grenade à Sousse.

Sise rue des Bouchers N° 4 à Sousse.

Mise à prix : 100 fr.

La Djemaia donne avis au public que, le jeudi 11 février prochain, il sera procédé, à 9 heures du matin, à la Niabat des Habous, à Sousse, par la voie d'enchères publiques, à l'échange des deux premiers immeubles indiqués ci-dessus et à l'enzel des sept immeubles restant.

Le naib de Sousse est chargé de faire visiter les immeubles.

Il appartient à tout amateur du tout ou partie de ces immeubles de se présenter au jour et heure indiqués ci-dessus.

Pour de plus amples renseignements, l'on est prié de s'adresser soit à la Niabat de Sousse ou au Bureau Foncier, n° 28 de l'Administration des Habous, à Tunis

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »

(20<sup>ème</sup> ANNEE)

28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

**Machines Agricoles**

**R. WALLUT & C<sup>ie</sup>**

Société Anonyme au capital de 40 Millions de Francs entièrement versés

99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS Tél. 1.74

**Banque de Tunisie**

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia

Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Gardé de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

**B. BISMUTH**

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés

Fil de fer à fourrage 13-14-15

BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |

Entrepôt : Rue de Portugal prolongé

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »

(20<sup>ème</sup> ANNEE)

28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

**ACCUMULATEUR FULMEN**

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, avenue Jules-Ferry. Téléphone 6.68.

**Comptoir National d'Escompte Paris**

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX SOUSSE-MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements

Toutes opérations de Banque

toutes opérations sur titres

Location de compartiments de

**COFFRES - FORTS**

DÉPÔT DE COLIS

**VÊTEMENTS J. BELL**

6, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout TUNIS

REP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS

Le Gérant : E. LUMBROSO

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

**LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillel-Will et 17, Rue Laffite - Paris

S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICHI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

**Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN**

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téph. : Tunis n° 197, Franco-téléphone n° 2 réseau d'Hamman-Lif

**Banque Franco-Tunisienne**

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

**C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE**

Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

**G<sup>de</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE**

**G. & E. LICARI**

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

**Spécialité d'Amer et de Fernet Licari**

Orlécompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

**LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillel-Will et 17, Rue Laffite - Paris

S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICHI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

**Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN**

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téph. : Tunis n° 197, Franco-téléphone n° 2 réseau d'Hamman-Lif

**Banque Franco-Tunisienne**

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

**C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE**

Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

**G<sup>de</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE**

**G. & E. LICARI**

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

**Spécialité d'Amer et de Fernet Licari**

Orlécompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

**LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillel-Will et 17, Rue Laffite - Paris

S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICHI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

**Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN**

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téph. : Tunis n° 197, Franco-téléphone n° 2 réseau d'Hamman-Lif

**Banque Franco-Tunisienne**

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

**C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE**

Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

**G<sup>de</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE**

**G. & E. LICARI**

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

**Spécialité d'Amer et de Fernet Licari**

Orlécompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900